

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Prestations de massage bien-être

Céline Frizon E.I - 7b rue de Laubanie, 68600 Neuf Brisach - SIREN : 825 379 662 -
celinebienetre67@gmail.com - 06 84 74 62 68

Article 1. Objet

Les présentes conditions générales de vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre Céline FRIZON E.I, praticienne en massage bien-être, ci-après « la Praticienne », et toute personne physique (particulier) ou morale (entreprise, collectivité, association) souhaitant bénéficier de ses prestations, ci-après « le Client ». Toute réservation d'une prestation implique l'adhésion pleine et entière du Client aux présentes CGV.

Article 2. Nature des prestations

La Praticienne propose des séances de massage bien-être à visée de détente et de relaxation. Ces prestations ne constituent en aucun cas des actes médicaux, paramédicaux ou thérapeutiques, et ne se substituent pas à un avis, un diagnostic ou un traitement médical.

Les prestations peuvent être réalisées :

- au domicile du Client,
- dans le cabinet/local de la Praticienne,
- dans les locaux d'une structure cliente (entreprise, collectivité, association), selon les modalités convenues lors de la réservation ou du devis.

Article 3. Réservation et devis

Toute prestation fait l'objet d'une réservation préalable (par téléphone, email ou tout autre moyen convenu). Pour les prestations en collectivité ou en entreprise, un devis détaillé est établi et doit être retourné signé, avec la mention « Bon pour accord », pour valoir acceptation.

Article 4. Tarifs

Les tarifs des prestations sont communiqués au Client avant toute réservation, soit directement, soit via un devis pour les prestations en collectivité/entreprise. Ils sont exprimés en euros.

TVA non applicable, art. 293 B du CGI.

Article 5. Acompte et modalités de paiement

Toute réservation est confirmée par le versement d'un acompte d'un montant fixe de [20 à 30] € (à préciser selon la prestation), déductible du montant total de la prestation. La séance n'est considérée comme réservée qu'à réception de cet acompte.

Le solde est réglé le jour de la prestation, sauf pour les prestations en collectivité/entreprise faisant l'objet d'un devis, pour lesquelles le paiement s'effectue selon les modalités précisées sur le devis (par exemple à réception de facture, sous 30 jours).

Les moyens de paiement acceptés sont : espèces, virement, carte bancaire.

Article 6. Annulation et report

Le Client peut annuler ou reporter sa séance sans pénalité en prévenant la Praticienne au moins 24 heures avant l'horaire prévu.

En cas d'annulation tardive (moins de 24 heures avant la séance) ou d'absence du Client (« no-show »), l'acompte versé reste acquis à la Praticienne à titre d'indemnisation.

La Praticienne se réserve également le droit d'annuler ou de reporter une séance en cas d'empêchement (maladie, cas de force majeure), avec information du Client dans les meilleurs délais et proposition d'un nouveau rendez-vous ou remboursement de l'acompte versé.

Article 7. Contre-indications et responsabilité du Client

Le Client s'engage à informer la Praticienne, avant la séance, de tout élément de santé pouvant constituer une contre-indication au massage bien-être (grossesse, pathologie, traitement médical en cours, blessure récente, allergie, etc.). La Praticienne se réserve le droit de refuser ou d'adapter une prestation si l'état de santé du Client ne permet pas de la réaliser dans de bonnes conditions.

Pour les prestations réalisées auprès de mineurs (ex. groupes d'enfants en collectivité), la structure organisatrice ou les représentants légaux s'engagent à signaler toute contre-indication ou situation particulière avant l'intervention.

Article 8. Matériel

Le matériel nécessaire à la prestation (table ou tapis de massage, huiles, linge, etc.) est en principe fourni par la Praticienne, sauf mention contraire précisée lors de la réservation ou sur le devis (par exemple, pour les interventions en collectivité, il peut être demandé aux participants d'apporter un tapis de sol et un oreiller/coussin individuel).

Article 9. Responsabilité et assurance

La Praticienne est couverte par une assurance responsabilité civile professionnelle. Sa responsabilité ne saurait être engagée en cas de non-communication par le Client d'une information médicale pertinente, ou en cas de dommage résultant d'une cause étrangère au déroulement normal de la prestation.

Article 10. Données personnelles

Les informations recueillies dans le cadre de la réservation (identité, coordonnées, informations de santé nécessaires à la sécurité de la séance) sont utilisées exclusivement pour la gestion de la relation commerciale et ne sont ni cédées ni communiquées à des tiers, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de ses données, qu'il peut exercer en contactant la Praticienne à celinebienetre67@gmail.com.

Article 11. Réclamations et litiges

Toute réclamation peut être adressée à la Praticienne par email ou courrier aux coordonnées mentionnées en tête des présentes CGV. À défaut de résolution amiable, les présentes CGV sont soumises au droit français et tout litige relève de la compétence des tribunaux français.

Fait à Neuf-Brisach, le 03/09/2026